



Communication de juin 2019



• **Agenda :**

- **Jedi 6 juin** : Les élèves des classes d'Anne-Cécile et de Gaëla participeront aux jeux sportifs départementaux à Noyal sur Vilaine organisés par l'UGSEL.
- **Jedi 13 juin** : Tournoi de balle ovale à Bruz pour les CM1 et CM2 en partenariat avec la Fédération Française de Rugby & le ROC Bruz.
- **Mardi 2 juillet** : journée anglaise. *Des précisions sont à venir.*
- **Jedi 4 juillet** : journée pastorale à Bruz pour les CP CE et CM, à Saint-Erblon pour les maternelles. Journée où nous retrouverons les élèves des écoles de BRUZ Centre et Vert Buisson.
- **Vendredi 5 juillet** : Départ en congé d'été pour les élèves.

- **Menu Cantine** : Depuis la semaine dernière, vous pouvez trouver le menu de vos enfants ainsi que de nombreuses autres informations sur les ingrédients des repas sur l'application So Happy (téléchargeable sur Android, IOS & sur le web www.So-Happy.fr).

- **Mouvement de personnel** : Après 1 année passée à l'école ST JEAN, Anaïs Bettini (enseignante des CM1 CM2 une journée par semaine) va nous quitter pour un autre projet à la rentrée. Elle sera remplacée à la rentrée prochaine par un enseignant en cours de nomination.

- **Musique à l'école pour les TPS PS MS de la classe d'Anne-Caroline**

Tous les jeudis matin une intervenante de l'école de musique intervient auprès des élèves. La classe est divisée en 2 groupes qui auront chacun 4 séances. La première séance s'est déroulée la semaine dernière le jeudi 2 mai.

- **Dossiers de réinscription** : Ils sont distribués aux futurs aînés 2019/2020 ce mardi 4 juin & à retourner pour le **13 juin dernier délai**. Comme l'an dernier, nous avons essayé de simplifier la saisie pour les parents. La plupart des fiches sont à remplir uniquement par famille et la fiche de renseignement est déjà pré-remplie, nous vous demandons seulement de la corriger et de la signer.

- **Rétributions**

Comme présenté dans le dossier de rentrée, les rétributions ont pour but de financer l'immobilier et les investissements qui permettent l'accueil de nos élèves dans de belles conditions. Pour information, notre établissement a coûté la somme de 1 800 000€ financée en partie par la vente de l'ancienne école, la mutualisation des autres établissements et les rétributions des familles.

Ce coût concerne la livraison de 2015 pour laquelle comme tout foyer, nous avons réalisé un emprunt qu'il faut rembourser petit à petit. Parallèlement à cela, nous devons, comme dans une maison récente, continuer à aménager, réparer, prévoir les futurs travaux...

Pour cela et sur 2 années, l'OGEC a voté une augmentation des rétributions. Cela s'explique par le fait que lors de l'entrée dans ces nouveaux locaux il y a 5 ans, nous avons choisi de ne pas impacter pleinement et aussitôt les familles par les remboursements d'emprunts. Or à ce jour, nous devons envisager plus rapidement cette augmentation car le niveau actuel des rétributions et sa lente montée ne permettent pas d'envisager sereinement les années à venir.

- **Garderie**

Concernant la garderie, l'OGEC a fait le choix de mettre un plafond de tarification. En effet à partir de 17h46, la facturation sera plafonnée à 5 € par enfant quelque soit l'heure de départ et ce, jusqu'à 19h00. Cela permettra aux familles plus de facilité pour la récupération des enfants & une réduction des coûts pour les parents bloqués souvent dans les embouteillages.

- **Assurance individuelle accident**

A partir de cette rentrée, il n'y aura pas de cotisation supplémentaire. L'établissement souscrit un contrat de groupe d'assurance individuelle-accident qui concerne tous les élèves pour toutes les activités scolaires et extrascolaires.

NB : Nous vous annonçons à travers cette communication, des augmentations mais aussi des réductions voire des retraits. Vous pourriez vous questionner sur l'utilité de ces mouvements qui pourraient ne rien changer dans votre budget mensuel global suivant vos rythmes de vie.

L'idée première est de renforcer une saine gestion de notre établissement et de penser le futur de nos plus jeunes élèves et de leurs familles.

En clair, une garderie doit coûter ce qu'elle engendre comme frais et donc comme facturation, une construction existante et des équipements futurs doivent se compenser par des rétributions, le fonctionnement quotidien (ASEMS, chauffage, électricité...) par le forfait payé par la mairie de St Erblon pour les Saint-Erblonnais scolarisés dans notre école...

Consciente que cette thématique puisse susciter des questions, je me tiens à votre disposition pour y répondre.

- **Restauration** : la fin de l'année approche à grands pas, nous avons besoin de connaître **l'effectif EXACT** des élèves à y prendre leur repas entre le jeudi 27 juin et le vendredi 5 juillet. Merci de compléter le tableau joint pour le 7 juin. Feuille en annexe.

N'hésitez pas à visiter notre site, la partie actualités est régulièrement mise à jour :

<http://www.ecbruz-sterblon.org/etablisements-privés-commune-de-st-erblon/ecole-saint-jean/actualites>

Le chef d'établissement